



CGT Finances publiques 13

Centre des Finances Publiques Prado-Borde

22 rue Borde 13008 Marseille

Tél. 04 91 17 92 06

Tél. 04 91 17 97 67

cgt.drifp13@dgfip.finances.gouv.fr

www.financespubliques.cgt.fr/013/

Marseille le 02/10/2026

Madame la Directrice générale,

La CGT a décidé lors de cette audience d'aller à l'essentiel pour que vous puissiez nous répondre.

Les sujets nationaux sont abordés par notre syndicat avec vous .Ce que nous souhaitons évoquer concerne la Drfip 13. Mais comment faire abstraction du contexte, de l'environnement, de l'air du temps ?

Partageons- nous dans cette salle les principes républicains de continuité, d'adaptabilité et d'égalité d'accès et de traitement du service public ?

Si oui, alors nous avons des choses à vous dire :

Après le droit d'alerte et de retrait exercé par les agents de la **Trésorerie Amendes** des Bouches-du-Rhône en 2025 et la réinstallation de leur service , après le droit d'alerte des agents de l'accueil du SIP Prado en 2026 face aux risques psycho-socio-organisationnels du travail générés par la fermeture de l'accueil généraliste de la Trésorerie Amendes, après une poussée exponentielle du nombre de fiches de signalement suite à des agressions verbales, menaces, insultes subies par les agent·es du **SIP Prado**, après deux audiences en préfecture dont une avec le conseiller social du ministre, une autre avec la directrice adjointe du cabinet du préfet, la Drfip 13 a enfin décidé d'une expérimentation « révolutionnaire » : rouvrir l'accueil généraliste de la TA 13. L'effet immédiat a été la chute des signalfip pour les agents du SIP Prado, tandis que les fiches de signalement de la TA 13 n'ont pas explosé, loin de là.

Qu'en conclure ? Si un service public qui ne reçoit pas le public n'est en effet plus un service public, permettre aux redevables des amendes de pouvoir rencontrer le service compétent et les agents compétents pour le traitement du dossier, c'est renouer avec les principes républicains du service public.

L'expérimentation est censée s'arrêter au 31/12/2026, au motif de la création

d'un centre de contact amendes à Toulon.

Avec plus d'un million de SATD par an, avec les tribunaux et la cour d'appel, l'ouverture de l'accueil généraliste de la TA 13 doit être maintenu au delà du 31/12/2026 et pérennisée.

Faire le contraire serait rompre avec les principes républicains du service public et la DGFIP comme la DRFIP 13 feraient le choix conscient d'exposer les agents du SIP qui ne sont pas compétents pour les amendes à des risques d'agression et à une charge mentale qui les a conduit à exercer leur droit d'alerte en 2026.

Toujours sur les principes républicains du Service Public.

Il y'a eu l'orwellien nouveau réseau de proximité qui a organisé la liquidation de nos services de proximité et de pleine compétence, sous l'égide du regrettable Jérôme Fournel (GMBI et l'ardoise d'1 300 000 000 d'€ au budget de l'Etat (rappel non réévaluation du point d'indice = 2 milliards d'euros d'économie) – , bien sûr de Darmanin (livreur de yaourts au condamné Nicolas Sarkozy à la Prison de la Santé mais aussi maître de cérémonie pour nommer à un poste de premier substitut en administration centrale au ministère de la Justice la présumée innocente Rachida Dati, pour laquelle le Parquet national financier (PNF) a requis pour corruption, quatre ans de prison dont deux ans ferme le mois dernier)

C'est dans ce crépuscule qu'à Bercy, les casseurs de l'Etat social (en autres choses) décident en bureaucrates du plan quadriennal de mettre en place **l'aménagement du réseau territorial 2027-2030** de la DGFIP. Mais ils sont prudents. Ils ne parleront que de 2027. le reste attendra.

Car en effet, rien ne permet d'affirmer que nous aurons un premier Ministre antisémite en 2027 ni une Présidente qui assume tout de l'héritage de son Papa et de son parti fondé par des collaborationnistes et Waffen SS.

Mais à Bercy, l'urgence est à déglacer les sucs accrochés – comprendre des services de proximité qui perdurent- pour verser la sauce au possible banquet qui offrira – ou pas- une DGFIP rôtie à point, dont les chairs confites fondront dans l'assiette, se détachant qui en EPIC (Cf. la foncière de l'Etat) qui en transferts vers d'autres gestionnaires.

Et nous en venons au NRP2 que vous appelez aménagement du réseau territorial.

D'abord procéder par attrition avec la diminution des effectifs, se servir de l'outil du référentiel ETP qui est une supercherie et décider de fermer deux **antennes**, celle du **cadastre** et celle du **SPF de Tarascon** et rapatrier la mission à Aix-en-Provence.

Tarascon – Aix c'est à minima 180 km aller-retour et il n'y a pas de transport collectif. Les Saintes Marie, c'est à 2h00 de trajet d'Aix.

Au CFP de Tarascon, il y a aussi le **SIE** et bien sûr des logiques de densification qui sont l'exact inverse de ce que propose la Drfip 13 en fermant les antennes.

Nous savons que les trois intercommunalités du nord ouest du département s'opposent à la fermeture de l'antenne du cadastre et du SPF.

La volonté de fermeture affichée par la Drfip 13 est clairement en contradiction avec les trois principes républicains du service public. A cela, il faut ajouter que Tarascon connaît actuellement une crise industrielle majeure si l'Etat ne prend pas ses responsabilités pour la sauvegarde du savoir-faire et de l'outil industriel de Fibre Excellence.

La CGT Finances publiques 13 exige les moyens humains pour que les antennes du SPF et du Cadastre demeurent à Tarascon.

La fusion des paieries apparaîtrait comme anecdotique au motif de leur implantation sur une même commune, Marseille. Nous savons que l'année suivante tomberont les suppressions d'emplois. Mais même là, la précipitation à tenir une feuille de route pour 2027 obligerait les agents de la paierie départementale à déménager 2 fois en moins de deux ans. Est-ce considérer les agent·es que d'agir ainsi ?

Enfin, Madame la directrice générale, lors de votre venue le **26 OCTOBRE 2024**, la CGT Finances publiques 13 vous avait alertée sur l'utilisation de la courbe du deuil dans la formation managériale et la gestion d'équipe, celle là même qui a été au cœur du procès suite à la vague de suicide à France Télécom.

Vous nous aviez alors indiqué ne pas comprendre ce que venait faire la courbe du deuil dans la formation managériale.

Déjà en 2023, nous avons dénoncé lors du CSAL FS du 12 juin, que le guide du manager stratégique considérait la courbe du deuil comme un outil dynamique.

En 2020, également dans le cadre du guide du changement lié au NRP.

Plus près de nous, le 28 MARS 2025, mon organisation publiait un 4 pages intitulé « Management à la DGFIP et courbe du deuil. Une matrice viciée et dangereuse pour les agents et le collectif de travail ». Cette publication

analysait l'imbrication entre le new public management et la courbe du deuil. En JUIN 2025, c'était l'annonce d'un taux de suicide à la DGFIP 2 fois supérieur à la moyenne nationale en miroir aux égarés du management. Entre temps, les élu·es CGT en CSAL FS sont intervenus pour que des formations en premier secours en santé mentale soient dispensés à destination des acteurs de prévention, rh et responsables d'unité. L'urgence était là. La courbe du deuil est-elle toujours enseignée à l'Enfip ? En paraphrasant un philosophe allemand et apatride, la CGT Finances publiques 13 considère que les Espaces de Discussion au Travail sont *en vérité, moins une réponse à une question qu'une proposition concernant la suite d'une histoire en train de se dérouler*. Comme le dit alors à propos des suicides à la DGFIP le Ministre Eric Lombard en première intention « toutes ces histoires ne font pas une histoire ».

Pour nous oui. Il ne faut pas perdre sa vie à la gagner.